

nément dans une meule de foin de pré rentrée sous le hangar avant sa parfaite dessiccation.

Il paraît qu'une partie de foin non encore bottelée se serait échauffée, il y a huit jours, au point de prendre feu. On avait remué le foin pour le rafraîchir; mais l'opération n'aurait pas été complète, et la partie non remuée ayant conservé son feu, aurait fini par s'enflammer.

Il n'y a pas eu d'accidents à déplorer. Des remerciements sont dus au corps des cent-gardes et à celui des zouaves de la garde impériale, pour le concours qu'ils ont prêté dans cette circonstance. On en doit également aux sapeurs-pompier d'Auteuil, de Saint-Cloud et de Chaville pour le zèle avec lequel ils sont venus au secours de leurs voisins. Les sapeurs-pompier de Sèvres ont montré beaucoup de zèle et de persévérance: ils ne se sont retirés qu'après s'être assurés que tout danger avait disparu.

(Journal des Débats).

— Vers les premiers jours du mois dernier, une jeune personne de 12 ans à peu près, d'une humeur douce mais sombre, portée à l'étude par goût, fut atteinte d'une rougeole considérable. Dans le fort de l'éruption, vers sept heures du soir (tout prêtait au silence dans l'appartement), elle s'assied sur son lit, près d'une sœur atteinte comme elle, et chante avec une grâce infinie un air de cantique dont les paroles en vers, parfaitement articulées, causent un mélange d'admiration et d'étonnement. Jamais chant ne parut plus tendre, plus harmonieux et plus analogue à la situation douloureuse des parents du malade, tous inquiets sur l'issue de son état.

La jeune personne, interrogée immédiatement sur ce qu'elle venait de faire entendre, répondit sans hésiter n'avoir cessé de dormir et ne pas se rappeler le moins du monde avoir rêvé et chanté. Ce qui paraît fort singulier, et sera matière à réflexion pour les savants même, c'est que cette demoiselle intéressante n'a jamais chanté, et qu'ignorant complètement les règles de la poésie, les paroles de son couplet d'inspiration furent en vers bien construits et sans hiatus, si l'on peut toutefois s'en rapporter à l'oreille.

Cette scène, ou mieux ce phénomène, ne saurait être révoqué en doute, car il eut pour témoins le père, la mère, une sœur de 16 ans, un frère de 10... et le médecin qui en prit note sur-le-champ. Je ne sache pas, disait ce dernier, il y a peu de jours encore, avoir mieux entendu chanter et avec plus d'âme. Le couplet d'inspiration dont les paroles n'ont pu être recueillies, était une invocation à l'Être suprême.

— On écrit de Courtrai :

Un jeune homme d'assez bonne tournure, accompagné d'une dame âgée, dont la mise est élégante, se présente dans le magasin de dentelles de M... On demande à faire un choix de ses articles.

On s'empresse, sur sa demande, d'étaler de riches et nombreux produits qui font l'admiration des deux visiteurs. Le prix, toutefois, paraît trop élevé, et nos acheteurs sollicitent une diminution qu'on ne peut, disent-ils, leur refuser, à cause de l'importance de l'achat. Ils ont eu déjà un rabais semblable chez un fabricant qu'ils nomment.

Pour couper court à ces débats, M... voulant prouver à ses clients qu'on peut leur livrer des articles aussi apparents, quoique d'une qualité moindre, passe dans son salon et rapporte les dentelles qui doivent servir à la comparaison. Bien loin d'être convaincus, les acheteurs devenus plus exigeants renoncèrent à faire leur emplette, et, tout en s'excusant, se retirent après force salutations.

Le fabricant rentre dans son magasin en maudissant les deux importuns; un coup-d'œil lui a suffi pour s'apercevoir qu'il vient d'être victime de deux adroits filous. Plusieurs coupons ont disparu; les auteurs de la soustraction ne peuvent être bien loin. Il s'élance à leur poursuite et parcourt les abords du chemin de fer. Pénétrant ensuite dans l'intérieur de la gare, il s'informe, demande à tout le monde l'arrestation des voleurs. On le prend pour un fou. Il arrive en face d'un train juste au moment où le signal de départ vient d'être donné: c'est le train express qui part pour Ostende. Eperdu, hors d'haleine, il a toutes les peines du monde de se faire comprendre. On l'engage à se calmer, s'il veut qu'on l'écoute, et, suivant ce bon conseil, il parvient à raconter sa triste aventure.

Le télégraphe électrique donne le signalement des fugitifs; en quelques minutes les détails sont transmis à la station d'Ingelmunster, et, à l'arrivée du train, les coupables sont arrêtés et

mis à la disposition des autorités. Il n'est pas probable que ces braves gens bénissent jamais les progrès de la télégraphie.

— On lit dans le Moniteur de l'Armée :

« On sait que le gouvernement anglais a récemment institué une décoration qui correspond à la médaille militaire française, et qui est destinée aux sous-officiers et aux soldats de ses armées de terre et de mer.

« Cette nouvelle décoration, appelée Croix Victoria, est en bronze et elle a la forme d'une croix de Malte. Au centre se trouve la couronne d'Angleterre, avec cette inscription: A la valeur. Le ruban est bleu pour la marine et rouge pour l'armée de terre. Ceux qui la posséderont pourront, avec l'autorisation de leurs chefs de corps, ajouter une agrafe transversale à chaque nouvelle affaire dans laquelle ils se seront distingués. »

— Quelques journaux étrangers ont répandu le bruit qu'il avait été présenté pour 3 millions de billets faux à la Banque de France. Après informations prises sur cette nouvelle, qui était de nature à jeter quelque alarme, nous nous sommes assurés qu'elle n'était pas exacte. Il n'a été présenté, dans l'espace d'un mois, à la Banque de France, que trois billets faux de 100 fr., et encore la falsification a-t-elle été immédiatement reconnue. (Pays.)

— On lit dans l'Écho de Bruxelles :

Un vol domestique a eu lieu chez un pharmacien de Bruxelles dont le beau-frère, qui réside à Berlin, était venu passer dans sa famille la saison des vacances.

Environ 60,000 francs de valeurs au porteur (chemin de fer autrichien) avaient disparu.

Ce vol a été commis dans la nuit du 11 au 12 de ce mois. Le 13, au matin, le coupable était arrêté à Paris à sa descente du train venant de Lille.

Conduit immédiatement à la préfecture de police, on a retrouvé sur lui la presque totalité des valeurs.

Interrogé sur la manière dont il était parvenu à s'emparer de ces valeurs, le voleur a répondu qu'un de ses amis, serrurier au faubourg de Louvain, lui avait fabriqué les clefs qui ont servi à ouvrir le secrétaire où il avait vu déposer les papiers du beau-frère de son patron.

Le signalement du complice a été expédié à Bruxelles.

VARIÉTÉS.

Par une belle soirée du mois de juillet, un gentleman, suivi d'un laquais en livrée, arriva à cheval dans une petite ville du nord de l'Angleterre, et descendit dans la meilleure auberge. L'étranger dit au maître d'hôtel qu'il serait probablement retenu par ses affaires pendant plusieurs jours, mais que comme elles étaient de nature à lui laisser beaucoup de loisir, il ne savait pas trop à quoi il pourrait employer son temps.

— Vous ne pouviez pas mieux tomber, répondit l'hôte; nous avons les courses de chevaux à la fin de la semaine, et demain s'ouvrent nos assises.

— Demain! reprit l'étranger; parbleu, j'en serais fort curieux, je n'ai jamais vu de procès criminel; y a-t-il quelque affaire intéressante?

— Oui, certes, la première le sera beaucoup; c'est une accusation de vol avec effraction et à main armée.

Les témoins sont on ne peut plus sûrs de leur fait, et cependant l'accusé que personne ne connaît ici, jure comme un beau diable qu'il était à l'autre extrémité du royaume quand le crime fut commis.

— Parbleu, je n'ai rien à faire demain de toute la journée, et je serais enchanté d'assister aux débats; la difficulté est de savoir s'il y aura de la place pour moi.

— Qu'à cela ne tienne, répondit l'hôte; le massier est parrain de mon aîné, et je ne doute pas qu'il ne puisse procurer une place dans l'intérieur à un gentleman comme vous.

Effectivement, le lendemain de bonne heure le gentleman occupait une des places réservées, positivement en face du banc des prévenus.

Tant que durèrent le réquisitoire du ministère public et la déposition des témoins à charge, et il n'y en avait pas d'autres, l'accusé tenait la tête baissée, et paraissait comme anéanti; mais lorsque le juge lui eut demandé ce qu'il avait à dire pour sa défense, il leva les yeux, et, aper-

cevant l'étranger, il s'évanouit tout-à-coup. Cela excita quelque surprise, et l'on crut d'abord que c'était une ruse pour retarder le jugement. Aussitôt qu'il revint à lui, le juge lui demanda ce que cette conduite signifiait.

— Mylord, dit-il, je vois ici une personne qui pourrait me sauver la vie, si vous me permettiez de lui adresser quelques questions.

Les yeux de toute la cour et de l'audience se fixèrent alors sur l'étranger, qui parut embarrassé de sa contenance, et dit qu'il se trouvait dans une singulière position, ne se rappelant pas avoir jamais vu cet homme, mais ajoutant qu'il n'en était pas moins prêt à répondre à toutes ses questions.

— Eh bien, dit l'accusé, ne vous souvenez-vous pas que tel jour vous êtes débarqué à telle heure à Douvres?

— Il est bien vrai que je suis débarqué à Douvres, il n'y a pas longtemps, mais je ne saurais dire si c'est exactement ce jour-là ou un autre.

— Fort bien; mais ne vous rappelez-vous pas que l'individu qui a porté votre malle à l'hôtel avait une veste et un pantalon bleus?

— Naturellement quel qu'un a porté ma malle, mais je n'ai fait nulle attention à son costume; d'ailleurs c'est à celui de tous les matelots anglais.

— Mais ne vous revient-il pas en mémoire que celui qui vous a conduit à l'hôtel vous a, chemin faisant, raconté son histoire; qu'il vous a dit qu'il avait servi dans la marine royale, qu'il avait droit à une pension, qu'on la lui avait refusée, et qu'enfin, écartant ses cheveux, il vous a montré une cicatrice semblable à celle-ci?

A cette dernière question, un changement notable se fit remarquer sur la figure de l'étranger; il dit que cette circonstance était vraie, que toutefois il ne pouvait préciser la date, mais qu'il avait sur lui son portefeuille, et, le consultant, il trouva qu'effectivement il était débarqué à Douvres le jour même qu'avait indiqué ce prisonnier. C'était tout ce qu'il fallait pour prouver l'alibi. Le prisonnier fut immédiatement acquitté, au milieu des applaudissements de la foule qui s'éleva en bénissant la Providence, qui ne permet jamais que l'innocent périclise ou que le coupable échappe à la justice.

LOGOGRIPE.

Je disposais jadis de la nature entière, Et j'inspirai longtemps le respect et l'effroi; Mais aujourd'hui, lecteur, plains-moi, Je ne puis renverser la plus faible chaumière. Pris en détail, mes huit pieds te font voir Une ville aux confins d'Italie et de France; Chez les Orientaux, un homme de pouvoir; D'un marchand le flatteur espoir; L'objet dont un amant désire la présence; Une prison; ce qui fait ma puissance; Et ce qu'on tend pour recevoir.

Nous croyons devoir signaler à MM les architectes et entrepreneurs, ainsi qu'aux propriétaires, les parquets suisses fabriqués par MM. Seiler, Muhlemann & Co. Les produits de ces fabricants, dont les ateliers sont établis à la Villette, près Paris, ont obtenu l'approbation d'un grand nombre de personnes compétentes, et notamment de la Commission chargée par l'Académie nationale de visiter leur établissement.

MM. Seiler et Muhlemann ont substitué au placage ou à la marqueterie, des parquets massifs de 26 millimètres d'épaisseur qui, indépendamment des conditions de solidité que ne présentent pas les anciens procédés, ont encore l'avantage de pouvoir être mis à la portée de toutes les fortunes, par la réduction considérable du prix, réduction obtenue par suite de la substitution du travail mécanique au travail manuel.

Le bois, avant d'être mis en œuvre, est complètement desséché par des procédés artificiels; ce qui ajoute à la solidité de ces parquets, qui d'ailleurs sont exécutés en massif, comme nous l'avons dit, et assemblés et reliés de manière à défier toute altération. Le dessin en est toujours irréprochable et l'assemblage parfait, le travail régulier des machines mises en mouvement par un moteur à vapeur étant substitué au travail à la main.

MM. Seiler et Muhlemann possèdent un assortiment considérable de parquets de toutes formes et de tous dessins, toujours prêts à être posés, et nous ne doutons pas qu'une fois que les spécimens qu'on en a apportés dans notre ville

seront connus, on ne s'empresse de substituer aux parquets ordinaires, qui offrent un contraste si fâcheux avec la richesse des décors des appartements, ces parquets d'une ornementation et d'un dessin élégants, peu coûteux, d'une solidité à toute épreuve, parfaitement à l'abri de l'humidité.

Déjà des parquets de ce genre sortis de la fabrique de la Villette, ont été placés au palais de Saint-Cloud, dans les galeries impériales du palais de l'Industrie, dans le grand hôtel du Louvre, et dans beaucoup d'hôtels particuliers; ainsi que dans les dépendances du Louvre (bâtiment des ministères), etc.

Nous devons aussi signaler les châlets suisses, d'une élégance et d'une légèreté remarquables, que construit la même maison Seiler et Muhlemann, d'après les procédés employés pour les parquets. Cette maison peut servir en ce genre, depuis le prix de 2,000 fr. pour pavillons de jardin et de concierge, jusqu'au prix les plus élevés pour des maisons complètes et ornées, des habitations parfaitement saines, complètement abritées par leur genre de toiture, faciles à chauffer en hiver, fraîches en été, et qu'on peut transporter à peu de frais d'une localité à une autre.

Un délai de six semaines à deux mois suffit pour l'exécution de ces constructions, qui peuvent être aussitôt habitées qu'achevées, et recevoir dans leurs parois toutes les sculptures que le goût ou la fantaisie peuvent imaginer.

M. Deladerrière-Sorel représente, à Roubaix, la maison Seiler, Muhlemann & Co. Il est à même de donner à MM. les architectes et constructeurs tous les renseignements désirables concernant les nouveaux parquets.

Les produits élégants dont il est dépositaire seront très certainement appréciés à Roubaix où les ornements de bon goût sont de plus en plus recherchés.

HEURES DE LA LEVÉE DES LETTRES au bureau de Roubaix.

Pour Paris,	8h 15m matin.	7h soir.
Pour Lille,	8h 15m matin.	11h 15m mat.
	4h 30m soir.	9h soir.
Pour Tourcoing,	9h 15m matin.	3h 15m soir.
	4h 30m soir.	9h soir.
Pour Lannoy,	3h 45m soir.	9h soir.
Pour Calais,	11h 15m matin.	4h 30m soir.
	9h soir.	
Pour la Belgiq.	9h 15m matin.	3h 15m soir.
	9h soir.	

La clôture des affranchissements en numéraire et des chargements de lettres a lieu une heure avant le départ de chaque courrier; ils sont reçus de 7h du matin à 6h soir.

Le Bureau est ouvert :

En été, de 7h du matin à 7h du soir; En hiver, de 7h du matin à 6h du soir; Les dimanches et jours fériés, le bureau est fermé à 3h après midi.

ART. 202 de l'instruction générale sur le service des postes. — Nul, soit fonctionnaire, soit particulier, ne doit insérer dans les lettres ou autres objets de correspondance confiés à la poste, ni effets au porteur, ni espèces monnayées, ni matières d'or ou d'argent, ni bijoux, ni diamants, ni autres objets précieux. (Arrêt du Conseil du 31 mai 1786. — lois des 22 août 1791 et 5 nivose an V.)

Prix moyen (à l'hectolitre) des marchés du département, plus Arras.

	Blé blanc	Blé maçon
Semaine courante	33 46	30 08
Semaine précédente	34 93	31 48
Hausse.	1 47	Baisse 1 40

TAXE DU PRIX DU PAIN

Pain de ménage, le kilogramme	40c
Pain de 2.° qualité, idem	45 50
Pain blanc, idem	51
Pain de fleur (dit pain-français), 125 gr.	8
Les deux pains.	15
Les quatre pains.	30
Les huit pains.	60

KARMESSSES.

Dimanche 17 août.

Ostricourt, Provins, Saint-Sauveur (paroisse de Lille), Sequedin, Werwick-Sud.

Pour tous les articles non signés, J. REBOUX.

Bulletin commercial.

Bourse des Marchandises de Paris du 13 août.

HUILES : Colza, la tonne	122 50
— en fûts	124
— épurée	132
ESPRIT 3/6 : Disponible Montpellier	210
— Cour. du mois, 36°, 1 ^{re} q.	98
SAVONS : Disponible	98
— Bonne qualité	97
SUIF DE FRANCE	136

Halle aux farines de Paris du 13 août.

Arrivages	5485 quint.	76 k. far.
Ventes	5207	64
Restant	10897	04
Cours moyen du jour	59 88	
Cours taxe quinzaine		

MARCHÉ DE BERGUES du 11 août.

GRAINS ET GRAINES.	Pois jaunes	18 91
Blé blanc	Pois bleus	17 41
Blé 1 ^{re} qualité	Vesces	»
Blé 3 ^e qualité	Sarrazin	»
Seigle	Cameline	»
Orge	Graine de lin	27 29
Avoine	Colza d'été	»
Fèves	Colza d'hiver	28 10
Haricots	Pommes de terre	3 62

MARCHÉ DE CAMBRAI du 12 août.

GRAINS ET GRAINES.	Colza ép.	»
Blé 1 ^{re} q.	Éillette q.	150
Scourg.	id.	2e.
Seigle	id. rousse	»
Avoine	Chanvre	»
Colza	Cameline	»
Éillette	Lin	»
Lin		»

TOURTEAUX.

HUILES.	Colza	14 50 à 15 50
	Éillette	14 25 à 15

MARCHÉ D'ARMENTIÈRES du 11 août.

Blé	32 58	Pois	20
Haricots	16 50	Pommes de terre	06
Féverolles	16 50	Beurre le kil.	2 30

MARCHÉ D'ARRAS du 12 août.

GRAINS ET GRAINES.	HUILES.		
Blé blanc	33 à 36	Éill. s.	150
Blé roux	27 à 34	A froid.	145 à 140
Seigle	13 à 15 25	Rousse.	120
Scourg.	12 50 à 14 40	Colzab.	107
Avoine	7 à 8	Id. à cl.	»
Éillettes	33 à 32 50	Id. p. q.	113
Colza	26 à 32	Lin.	102
Lin	26 à 28 50	Camel.	»
Cameline	»		»
Pamelle	13 à 15		»
Orge	»		»

TOURTEAUX.

Éillett.	49	»	»
Colza.	45 75	»	»
Lin.	»	»	»
Camel.	»	»	»
Chanvr.	»	»	»

FARINES.

1 ^{re} qual.	59 50 à 60 50
2 ^e id.	58
3 ^e id.	55

PRIX DES HUILES A LILLE le 7 août.

	GRAINES.	HUILES
Colza	26 à 31	106
Éillette bon goût	33 à 34	»
Idem rousse	33 à 34	»
Cameline	26 à 28	»
Chanvre	»	103
Lin (du pays)	24 à 29 50	»
Idem (étranger)	»	100 50 100
huile épurée pour quinquet l'hec.		112
idem. pour réverbères.		110

BOURSE DE PARIS DU 14 AOUT.

	Dernier cours.	Hausse.	Baisse.
3 p. 100.	71	»	10
4 1/2 p. 100	95 50	»	90
Act. de la Banc.	4150	»	50